

Règlementations diverses:

Les informations recueillies sont nécessaires pour la gestion de l'association et l'organisation des cours. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Seules les personnes statutairement responsables de la gestion de l'association, la secrétaire, la trésorière et la présidente ont accès à ces données. Les professeurs disposent de la liste de leurs élèves et des coordonnées permettant de vous joindre en cas d'absence par exemple. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Sandra Bourasseau, présidente de l'association.

Selon la nouvelle législation, à partir de la saison 2017/2018, un certificat médical est obligatoire et sera valable jusqu'en juin 2020. Je m'engage à utiliser mes assurances en cas d'accident ou de bris de matériel. L'association ne sera pas tenue pour responsable et aucune action à l'encontre de l'association, de ma part, ne sera engagée.

L'accès aux salles de danse n'est autorisé qu'avec des chaussures neuves ou ne servant qu'à la pratique de sport en salle, si ce n'est pas le cas vous pourrez danser aussi pieds nus. Le short de danse que nous vous fournissons en début d'année devra être porté au cours des manifestations auxquelles vous êtes susceptibles de participer avec l'association.

En cas d'adhésion à l'association ou à la salle, je m'engage à participer à toutes les manifestations ou représentations prévues par l'association. Les dates vous seront communiquées au minimum trois mois à l'avance. Des déplacements peuvent être nécessaires pour participer aux événements, ils seront pris en charge et organisés par les danseurs et leur famille.

Tarifs:

Nos tarifs comprennent:

- L'adhésion à l'association: 2€ par an et par inscrit
- Le short offert à chaque adhérent(e) à l'exception des adhérents(es) au cours de Zumba.

Pour les adhérents danse une remise de 25€ sera accordée pour un même inscrit à partir de deux cours.

Chaque personne assistant à un cours doit obligatoirement nous remplir une feuille d'inscription même pour un cours d'essai et ce pour des raisons d'assurance.

Pour toute nouvelle inscription, un cours d'essai peut être envisageable.

L'inscription à nos cours est définitive dès le premier cours (à l'exception du cours d'essai) toute demande de remboursement sera refusée.

A partir du deuxième cours, un dossier complet (feuille d'inscription, règlement et certificat médical) est obligatoire.

L'inscription avant le 15/07 est fortement recommandée afin de vous garantir une place dans nos cours.

A REMETTRE

**CERTIFICAT MÉDICAL
DE NON CONTRE-INDICATION
À LA PRATIQUE D'UN SPORT**

Je soussigné(e),

Docteur

Certifie avoir examiné

Mme, Mlle, Mr

Né(e) le :

Et ne pas avoir constaté, à ce jour, de signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du ou des sport(s) suivant(s) à l'entraînement et/ou en compétition :

- Danse
- Zumba

A

Le

Signature

Cachet